



DU 20 OCT. AU 2 NOVEMBRE 2016

ACCUEIL DE LOISIRS

Rue J. Baumont, Montendre

Tel. 05.46.70.45.76

Horaires d'ouverture : 7h30-18h30,

Chers parents,

ce document est mis à votre disposition pour vous renseigner sur la structure qui accueille vos enfants, les objectifs de l'équipe sur cette période de vacances et sur les projets qui leurs seront proposés. Vous pourrez nous retourner la dernière page en y notant vos idées, vos suggestions, et aussi votre avis sur la période.

Isabelle SERAFIN Directrice ALSH



5 RUE DE LA GARENNE 17130

MONTENDRE

TEL. 05.46.70.43.67

« UN ENFANT INSCRIT
EST UN ENFANT ATTENDU. »

PROJET

PEDAGOGIQUE

« LE LOISIR EST SOURCE DE BIEN-
ETRE,
DE RECONNAISSANCE
ET PERMET D'ETRE OUVERT SUR LE
MONDE »

Entre

*émotions, nature,
mixité,
interculturalité,
et aventures...*

Qui sommes-nous ?

1. LA Maison Pop' :

LA Maison Pop' est une association loi 1901, d'intérêt général et laïque, qui a été créée le 14 Mars 1991.

L'association est agréée « Association de jeunesse et d'éducation populaire » par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). Elle est devenue Centre Socio-culturel (CSC) en 2012, affilié à la Fédération Nationale des Centres Sociaux et adhérente aux Francas.

LA Maison Pop' est une association démocratique, indépendante dans sa prise de décision et ouverte à la participation dans la mise en œuvre de ses projets.

Par son projet social, l'association déploie depuis 20 ans des actions éducatives et socioculturelles qui contribuent à dynamiser la vie locale sur le bassin de vie de Montendre, ville où sa permanence est implantée depuis sa création et ouverte à tous.

Le projet de l'association se décline en quatre axes :

- ✓ Porter une attention particulière aux plus fragiles : Démarche d'Accompagnement Concerté (DAC), réseau, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), Collectif Familles
- ✓ Valoriser le territoire : Carnaval, Fête de la Musique, Montendre Ville Club
- ✓ Développer l'offre socio-éducative à l'ensemble du territoire : les Accueils de Loisirs Sans hébergement (ALSH) « Les Sept Chevaliers » et « Les Caux Kids », ateliers sports et loisirs pour tous, Mow'anse
- ✓ Favoriser la citoyenneté et le développement durable : Festival de la terre, Parole de Jeunes

Par son projet éducatif, l'association soutient et défend des valeurs fondamentales telles que : l'éducation par et pour tous, l'esprit démocratique, les notions de vivre ensemble et de solidarité et le respect de l'environnement

2. L'environnement, la population:

L'Accueil de Loisirs est organisé par LA maison Pop'. Il est situé dans le sud de la Charente-Maritime en région Grande Aquitaine à 65km de Bordeaux, 75km d'Angoulême, 70 km de Royan, 135 km de La Rochelle. Notre territoire est rural et compose de 21 communes, nous faisons partie de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge.

La population de Montendre atteint environ 3000 habitants. Elle peut trouver sur la commune : une gare, un collège, un centre médical, et d'autres infrastructures publiques, le lac, le marché, deux supermarchés... Mais c'est sur Jonzac qu'il faut se déplacer pour trouver un hôpital, un lycée, Pôle emploi... On peut noter un fort pourcentage de familles monoparentales, un taux de chômage élevé. Les habitants qui ont un emploi ont besoin de se déplacer, ce qui a des conséquences sur le rythme de vie de la famille. Les parents dont les enfants fréquentent l'Accueil de Loisirs ont besoin d'un mode de garde.

Notre environnement est calme, et très vite nous pouvons être dans la campagne, en balade au lac...

3. Les partenaires :

La Caisse d'allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la DDCS, la Fédération des Centres Sociaux, la Communauté de Communes de Haute-Saintonge (CDCS), les Francas, l'Education Nationale et le département de la Charente-Maritime sont nos partenaires sur cet accueil.

Nous ferons appel à certaines associations ou intervenants du territoire pour mener nos projets au fil des vacances ; comme Solidarité Jeunesse et La Maison des Bâteleurs pour le projet "chantiers nature et interculturalité", les Amis du Cinéma pour agrémenter le thème "arbre à chouettes", A Donf et pour des séances de Hip-Hop et "vivre ses émotions", Latitude char à voile et "vivre des sensations", Christelle Morellini sophrologue.

Comment fonctionnons-nous ?

1. La réglementation,

L'accueil fait l'objet d'une déclaration à la DDCS, numéro : 070064CLO00116-T01

Il est ouvert à tous les enfants de 3 à 16 ans sans distinction de lieu de résidence, sous réserve de respecter les modalités d'inscription (voir p.7).

2. Le temps d'accueil, les rythmes...

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) est ouvert de 7h30 à 18h30 du 20 Octobre au 2 Novembre 2016. Attention, le 1er Novembre est un jour férié où l'accueil sera fermé.

Les temps de repas (déjeuner de midi et goûter) sont fournis sans supplément, les arrivées et départs sont échelonnés pour correspondre aux attentes des familles et au rythme de l'enfant.

Rythme d'une journée (avant réflexion avec les enfants)

- 7h30-9h45 : Ouverture et temps d'accueil des enfants et des familles

L'accueil du matin reste un temps où l'enfant est accueilli en douceur, les parents pourront transmettre toutes informations importantes.

- Un temps pour les jeux libres, jeux autonomes

- 10h00-12h00 : Temps d'activités et rangement

10h00 les enfants se regrouperont par tranche d'âge, les animateurs veilleront à vérifier la liste de présence des enfants.

Le jeudi 20, ils proposeront aux enfants de construire un projet pour la semaine et réfléchiront ensemble au rythme des journées.

Le temps de regroupement devra favoriser la parole de chacun, l'adulte devra aider ceux qui ont des difficultés à prendre la parole.

- Un temps pour les projets, activités, accompagnés (et le rangement)

- 12h00-13h30 : Le repas

Le repas est livré par un traiteur en liaison froide tous les jours avant 10h00.

Il est servi en deux temps (11h30 et 12h30) pour permettre aux plus jeunes de profiter de ce temps dans le calme.

Les animateurs seront à table avec les enfants et favoriseront la discussion, la découverte des aliments, le partage en toute

convivialité.

L'équipe permettra l'autonomie en autorisant les enfants à se servir seul.

Chaque enfant, devra participer à différentes tâches : ranger et nettoyer les tables.

Pour les enfants ayant un régime particulier il sera demandé aux familles de fournir le repas.

➤ Un temps convivial accompagné

- 12h30-14h30 : Le temps calme, ou la sieste pour les plus jeunes dans un dortoir aménagé.

Pour les 3/6 ans, lecture dans la salle de sieste, un conte, une histoire avant de dormir ou jeux calmes dans la salle d'activité.

Les réveils « naturels » seront privilégiés. Tous les enfants montrant des signes de sommeil auront la possibilité de dormir.

Le groupe des 6/10ans rejoindra celui des petits (qui ne dorment pas) pour aller dans la salle d'expression, un temps calme leur sera proposé.

Il s'agira de mettre en place des ateliers libres (légo, kapla, lecture, jeux de société, détente...).

➤ Un moment de respiration qui est essentiel à l'enfant.

- 14h30-16h30 : Les temps d'activités et rangement

Se rassembler de nouveau, échanger, et choisir une activité, participer à une sortie, un jeu.

➤ Un temps pour mener les projets, les activités, accompagnés (et le rangement)

- 16h30-17h30 : Le goûter

Un temps de collation qui ponctue la journée d'une pause bien méritée, pouvant être pris en intérieur comme en extérieur.

Nous proposerons aux enfants, un goûter équilibré (céréales, fruits et laitages) en consommant le plus possible des aliments venant d'une agriculture raisonnée, de proximité.

L'animateur sera attentif aux mots d'enfants posés sur la journée passée, ce temps de détente est propice au dialogue.

➤ Ce rituel reste un moment convivial, d'échanges et de bonne humeur.

- 17h30-18h30 : Le temps des départs échelonnés

C'est le moment du retour des parents, un temps où l'équipe devra prendre le temps de partager informations et sera attentive aux questions.

➤ Un temps pour les jeux libres, en autonomie.

3. Les ressources humaines, l'équipe pédagogique des vacances de la Toussaint

Isabelle SERAFIN : Directrice BAFD

Katia De Oliveira : Directrice Adjointe (stagiaire) BAFD, référente sur les moins de 6 ans

Sophie Mathieu : Animatrice BPVEPS référente sur les plus de 6 ans

Julien Heckmann : Animateur (stagiaire) BAFA avec les plus de 6 ans

Anthony Reysset : Animateur avec les moins de 6 ans

Cette équipe se réunira régulièrement pour définir le programme, discuter des objectifs pédagogiques, préparer les sorties, évaluer son travail.

Elle mettra en place un cahier de transmission pour relayer les informations et renseignements, dans un souci de bonne communication.

L'équipe adaptera sa posture en fonction des activités, du moment de la journée, des enfants : entre "laisser faire/jouer, faire/jouer avec, faire faire/jouer, ou bien donner à faire/jouer.

Les activités seront proposées et non imposées, les enfants seront sollicités et non forcés.

Des intervenants extérieurs peuvent être intégrés à l'équipe sur des projets particuliers.

Le rôle de la Directrice

- Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique
- Elle a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble de l'équipe pédagogique
- Elle a en charge la gestion des accueils (administrative, financière et matérielle)
- Elle est disponible et à l'écoute des enfants, des familles, des partenaires et des collègues

Le rôle des membres de l'équipe pédagogique

- Ils sont garants de la sécurité physique et affective des enfants et font respecter les consignes
- Ils établissent un climat de confiance en étant à l'écoute
- Ils savent motiver, sensibiliser, solliciter sans forcer, s'adapter en étant force de propositions
- Ils gèrent complètement leurs activités, de la préparation au rangement
- Ils connaissent les règles de sécurité et les appliquent
- Ils gèrent la saisie des présences
- Ils participent aux réunions et collaborent à l'élaboration du projet pédagogique avec la Directrice

4. Les locaux,

L'accueil de Loisirs est situé dans des locaux mis à disposition par la commune de Montendre au sein de l'école élémentaire.

Plusieurs salles, dont certaines dédiées aux moins de 6 ans (salle de sieste et salle d'activités), sont aménagées de façon à correspondre aux besoins et aux capacités des enfants accueillis. Les espaces y sont identifiés pour plus d'autonomie. Une salle dite "d'expression" est attenante et investie pour les activités de motricité, les temps calmes, les jeux collectifs d'intérieur, il faut s'y déchausser. Le restaurant scolaire est utilisé pour les repas de midi. L'espace extérieur comprend deux préaux, une cour goudronnée et une aire "en herbe", l'extérieur est accessible directement des salles d'activités.

- Attention, il est demandé aux enfants de ne pas courir, de ne pas crier dans les locaux pour éviter les accidents et les nuisances sonores (inconfort).

5. La sécurité,

Les animateurs assurent la sécurité physique, morale et affective des enfants en établissant une relation de confiance avec les enfants et leur famille. L'aménagement des locaux, les activités d'expression, les rituels... sont des points essentiels pour donner aux enfants des repères et par là même de l'autonomie. La connaissance de leur environnement est rassurante. Leur donner un cadre (règles de vie, consignes, rythme de la journée, respect...) est source de liberté, ce cadre défini des limites dans lesquelles chacun peut évoluer, grandir dans le respect du groupe. Les adultes sont donc des accompagnateurs qui doivent eux aussi respecter le cadre qui leur est donné.

Les familles doivent transmettre les informations nécessaires pour assurer cette sécurité et prévenir des absences occasionnelles par un appel téléphonique au bureau du Centre Socio-culturel LA maison Pop'.

Quelle pédagogie ?

1. Les intentions de la Directrice :

Il n'y a pas si longtemps nous étions en été sous le soleil, dans l'eau, en tee-shirt et en tong... Aujourd'hui c'est l'été indien ; l'automne peut nous offrir une multitude d'opportunités, celle d'être en lien avec la nature, avec d'autres cultures, d'être dehors. "Et si le soleil est plus paresseux, qu'il se cache derrière les nuages...il suffit de rentrer au chaud..."

Neuf jours de vacances pour décompresser.

Neuf jours pour s'amuser, s'exprimer, découvrir, être écouté et accompagné par une équipe pédagogique attentive et bienveillante.

La Maison Pop' soutient et participe à différentes actions en lien avec des associations du territoire. Pendant la période des vacances nous aurons l'occasion de travailler avec certaines d'entre elles. Chaque jour sera une réelle occasion pour amener les enfants à vivre au plus près l'interculturalité, la mixité, à vivre leurs émotions.

Je m'emploierai à accompagner mon équipe vers l'organisation d'un accueil de qualité, respectueux des différences et des difficultés de chacun. Il est déjà un lieu où le rythme de l'enfant est privilégié alors nous ferons en sorte d'adapter nos journées non au "désir de produire" mais à celui d'expérimenter. L'équipe devra proposer et non solliciter, accepter de se remettre en question, adopter les bonnes postures (voir p.4).

Notre Accueil sera donc source d'animations non programmées, curieux d'essayer des méthodes de travail différentes (Montessori, pédagogie de projet...) à travers des temps où l'expression, l'échange et l'écoute seront essentiels.

Je serai garante, au même titre que l'équipe pédagogique, du respect des règles de vie et vigilante à la sécurité de tous.

2. Les objectifs, les projets :

Les objectifs pédagogiques que nous aimerions évaluer en fin de période :

Favoriser et permettre à l'enfant d'avoir un regard sur le monde pour mieux le comprendre.

Privilégier le rythme de chacun et l'expression des émotions pour le bien-être du collectif et de l'enfant.

Il sera proposé aux enfants :

- De définir une journée type (pour chaque tranche d'âge) et d'y inclure des temps d'activités, des temps libres, des temps de repos ou calmes, des temps de repas, pour donner des repères et comprendre "le temps qui déroule ses heures".
- De valider un ou plusieurs thématiques, projets ou "fil rouges" (déjà pré-sélectionnés en réunion de prépa) : un projet "chantier nature" chez les Bateleurs axé sur l'interculturalité et la mixité, le projet "arbre à chouettes" entre activités manuelles, lecture, spectacle et exploration de la nature ou encore "vivre avec ses émotions" à travers des jeux d'expression, sensoriels, de l'art visuel ou bien celui sur les "petites cabanes" des créations sorties de l'imagination.
- Une présentation des sorties "programmées" ou nécessitant un intervenant pour donner la possibilité aux enfants d'imaginer un projet d'animation en lien (avec des activités manuelles, physiques, d'expression, culturelles...).
- De mettre à leur disposition des outils pour afficher leurs choix, informer les familles, donner leur avis... (comme les temps de paroles, la pause feel/philos, l'affiche à projet, l'émotionmètre, la boîte à idées, la journée affichée...), et aussi des jeux, des matières,...

3. Le règlement intérieur des accueils, le vivre-ensemble :

Les règles de vie sont établies en concertation avec les enfants, validées par tous. Le respect de l'autre sera mis en avant en prenant appui sur l'article 1 des droits de l'homme : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

Elles seront affichées sur les différents accueils pour permettre aux enfants de s'y référer et aux animateurs de pouvoir garantir le même cadre pour tous.

Elles signaleront ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas.

Ce qui ne sera pas négociable et pourra être communiqué aux familles :

1. Un comportement irrespectueux des personnes (violences physiques ou verbales/insolence),
2. Le non-respect des consignes liées aux activités et données par les adultes
3. La destruction du matériel (de façon volontaire)

Les animateurs donneront des avertissements oraux. S'ils se répètent la Directrice contactera la famille par téléphone ou par écrit et c'est ensemble que sera décidé si une rencontre (avec l'enfant) est nécessaire.

L'exclusion des temps d'accueil pourra être discutée si l'enfant met le groupe en danger.

Quelle communication ?

La Directrice, la Directrice Adjointe ou la référente des plus de 6 ans, seront disponibles (à tour de rôle) le matin et le soir pour répondre aux questions des familles et pour transmettre les informations concernant la période.

La plaquette de l'ALSH, le PP, les informations sur les sorties, les dates concernant le Café des Parents et autres manifestations organisées par LA maison Pop' seront mis à disposition des familles ou affichés dans la pièce d'accueil.

Le PP sera aussi transmis aux familles par courriel.

Lors des sorties nous demanderons aux familles de remplir une autorisation et nous signalerons sur la vitre de la porte d'entrée les renseignements utiles (tranche d'âge concernée, lieu, horaires, animateurs, numéro de tél...).

L'enfant fera le lien avec la famille pour, s'il le souhaite, partager les informations concernant les activités, les projets. Il pourra rapporter différentes réalisations auxquelles il aura participé.

L'équipe pédagogique se rendra disponible sur demande de rendez-vous pour traiter de sujets particuliers. Pour cela : contactez la Directrice de l'accueil.

La place des familles

La Directrice (ou la Directrice Adjointe) sera présente et disponible le matin et le soir lors des moments d'accueil, à l'écoute des parents.

L'équipe permettra au parent de nous laisser son enfant en toute quiétude.

Le mercredi 2 Novembre, dernier jours des vacances, sera l'occasion de partager un goûter ouvert aux familles. Nous proposerons aux enfants de préparer ce temps d'accueil.

Pour les familles faisant connaissance pour la première fois avec notre accueil, nous pourrions être sollicités et prendre un temps privilégié

pour effectuer une visite des lieux, avoir un entretien (par exemple).

Comment inscrire son enfant, quelles obligations ?

Les inscriptions seront faites au 17 Octobre 2016, auprès du bureau de LA Maison Pop'.

Les enfants doivent être âgés de 3 à 16 ans et scolarisés.

Pour toute inscription, il est demandé :

- ✓ de fournir une attestation d'assurance responsabilité civile,
- ✓ de remplir une fiche de renseignements, une fiche sanitaire (avec copie du carnet de santé attestant des vaccinations),
- ✓ de remplir le bulletin d'inscription
- ✓ de l'accompagner d'un acompte correspondant au temps de présence prévu
- ✓ et d'être adhérent au centre socio-culturel (adhésion individuelle de 10€ pour un enfant, adhésion famille 15€ à partir de 2 enfants). Elle vous donne la possibilité de vous investir dans la vie du CSC LA maison pop' et vous permet de voter à l'Assemblée générale annuelle.
- ✓ De prévenir en cas d'absence (par téléphone). Les enfants inscrits sont attendus par l'équipe, cette équipe est composée en fonction du nombre d'enfants prévu. Attention : 4€ seront facturés pour toute absence non justifiée (la veille avant 10h).

Les tarifs sont établis sur présentation d'un justificatif CAF ou MSA selon un barème qui tient compte du quotient familial et de la composition de la famille. Nos tarifs ont été modifiés en 2011 et jamais augmentés depuis. Ils sont facturés au ¼ d'heure (tout ¼ d'heure entamé est dû), afin que le temps facturé corresponde au plus près au temps réellement passé par l'enfant sur l'accueil, après saisie par un logiciel de pointage. C'est une des raisons pour laquelle votre enfant doit être inscrit auprès du bureau, c'est là que sont imprimés les étiquettes correspondant à l'enfant et à la période nous permettant d'enregistrer sa présence (par le biais d'un code barre à scanner).

Les chèques vacances (ANCV) et tickets CESU sont acceptés

Evaluation

Nous aurons plusieurs entrées pour évaluer ce projet pédagogique, rappel des objectifs ou intentions :

1. Favoriser et permettre à l'enfant d'avoir un regard sur le monde pour mieux le comprendre.
2. Privilégier le rythme de chacun et l'expression des émotions pour le bien-être du collectif et de l'enfant.
3. Animer sans programmer

Les enfants :

En quoi le collectif a-t-il été attentif à l'individu ?

Ont-ils rencontré des personnes différentes ?

Ont-ils échangé, partagé des temps avec des personnes ne parlant pas la même langue, de culture éloignée ?

Ont-ils fait des expériences nouvelles ?

A-t-on mis en place des activités non programmées ?

A-t-on adapté nos journées au rythme de chacun ?

A-t-on mis en place des supports pour favoriser l'expression ? En quoi est-ce que ça a fonctionné ?

Les familles : les avis renvoyés (p11), les échanges lors des temps d'accueil

Ont-elles acceptée les vacances « non programmées » ?

Ont-elle répondu et donné leur avis en renvoyant la dernière page ?

L'équipe : les réunions d'équipe, les entretiens et suivis

La Directrice a-t-elle pris du temps pour son équipe ?

L'équipe a-t-elle été attentive et aidante ?

Avons-nous expérimenté de nouvelles méthodes ?

Est-ce que les outils ont été suffisants pour appliquer les méthodes ?

Est-ce que cela a apporté du positif, fait évoluer notre pratique ?

VACANCES D'AUTOMNE 2016




ACCUEIL DE LOISIRS

Chers parents,

Le Projet Pédagogique est mis à votre disposition pour vous renseigner sur la structure qui accueille vos enfants, les objectifs de l'équipe sur cette période de vacances et sur les projets qui leurs seront proposés. Vous pouvez nous retourner cette page en complétant le tableau ci-dessous, en notant vos idées, vos suggestions, votre avis sur la période.

Isabelle SERAFIN Directrice ALSH

Questionnaire :

			
Avez-vous identifié les membres de l'équipe, leur rôle ?			
Vos enfants ont-ils passé de bons moments au centre de loisirs ?			
Est-ce que le fonctionnement vous a convenu ?			

Expression libre...